



Problème avec l'assurance alors que nous n'avons pas signés

Par **aline59190**, le **18/01/2011** à **20:04**

Bonjour,

Je suis actuellement locataire lors de mon emménagement je me suis renseignée dans plusieurs assurances pour assurer mon logement.

Mais seulement nous avons souscrit pas téléphone a l'une d'entre elle quand nous avons reçu les papiers nous n'avons rien signés et j'ai renvoyé un courrier notifiant que je ne donnais pas suite a ce contrat puisque j'avais trouvé une autre offre plus intéressante dans la concurrence.

Sont-ils en droit de me demandé de payer?Et peuvent-ils faire quelque chose?

Car actuellement je reçois des lettres du recouvrement contentieux...

Merci de me répondre rapidement cette situation m'angoisse.